



HÔPITAL FONDATION
Adolphe de ROTHSCHILD
LA RÉFÉRENCE TÊTE ET COU

**MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES ET DE SERVICES
RELATIF A L'ORGANISATION COMPLETE DU CONGRES EUNOS 2028
(PROFESSIONAL CONGRESS ORGANIZER – PCO)."**

Marché à procédure adaptée

CCTP

Date limite de remise des offres : 14/08/2026 12h

ARTICLE 1 – CONTEXTE ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

L'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild a été désigné organisateur local du congrès EUNOS 2028 (European Neuro-Ophthalmological Society).

Créé il y a plusieurs décennies, EUNOS constitue le principal congrès européen consacré à la neuro-ophtalmologie.

L'édition 2028 revêt un caractère particulier puisqu'il s'agira de la première édition organisée en France.

L'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild souhaite faire de cette édition un événement scientifique, académique et institutionnel de référence à l'échelle européenne, contribuant au rayonnement de la neuro-ophtalmologie française et à la visibilité internationale de l'établissement.

L'évènement devra être conçu comme une expérience marquante tant sur le plan scientifique que sur le plan humain, culturel et relationnel.

Le congrès est prévu en juin 2028.

ARTICLE 2 – GOUVERNANCE DU PROJET

2.1 Pilotage stratégique

Le pilotage scientifique et stratégique du congrès est assuré par :

Pr Dan Miléa

Chef du service de Neuro-Ophtalmologie

Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild

Le titulaire travaillera sous son autorité pour toutes les questions relatives au contenu scientifique du congrès.

2.2 Pilotage opérationnel institutionnel

Le référent principal de l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild est :

Mme Sophie Boinet

Directrice Communication & Fundraising

Le titulaire assurera un reporting régulier auprès de Mme Boinet.

2.3 Implication de la Direction Générale

La Direction Générale de l'établissement participera activement à la recherche de partenaires institutionnels et industriels.

Le titulaire demeure toutefois responsable de la stratégie de prospection, de négociation et de contractualisation des partenariats.

2.4 Implication d'EUNOS

EUNOS est associé aux principales décisions relatives à l'identité du congrès, à son programme scientifique, à sa communication institutionnelle et à son image.

Le titulaire veillera au respect des orientations validées par EUNOS tout en assurant la valorisation de l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild en tant qu'organisateur local de l'évènement.

ARTICLE 3 – OBJECTIFS DU MARCHÉ

Le titulaire devra assurer :

- la préparation ;
- la promotion ;
- la commercialisation ;
- l'organisation ;
- l'exécution ;
- la clôture administrative et financière ;

du congrès EUNOS 2028.

Il devra garantir :

- la qualité scientifique ;
- la qualité logistique ;

- la satisfaction des participants ;
- la valorisation de l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild ;
- la maîtrise des risques ;
- l'équilibre budgétaire de l'opération.

ARTICLE 4 – EXIGENCES GÉNÉRALES

Le titulaire est tenu à une obligation renforcée de résultat concernant :

- le respect du calendrier ;
- la qualité d'exécution ;
- la maîtrise budgétaire ;
- la mobilisation des sponsors ;
- la fréquentation du congrès.

Le titulaire proposera toute mesure corrective nécessaire afin de préserver l'équilibre économique du congrès.

Il assurera un suivi budgétaire mensuel à compter de la notification du marché.

Un tableau de bord financier détaillé sera présenté à chaque comité de pilotage.

L'objectif est d'assurer l'équilibre financier global de l'évènement.

ARTICLE 5 – CARACTÉRISTIQUES ATTENDUES DU CONGRÈS

5.1 Période

Juin 2028.

5.2 Format

Début : Mercredi : cours généraux (manifestation préliminaire)

Jeudi matin à Samedi midi : congrès scientifique

Durée : 3,5 jours.

5.3 Fréquentation

Le congrès devra accueillir entre 500 et 800 participants.

L'objectif minimal attendu est de 500 congressistes.

L'objectif cible de l'évènement est fixé à 800 participants.

Le titulaire devra proposer une stratégie de communication et de commercialisation permettant d'atteindre cet objectif.

ARTICLE 6 – RECHERCHE ET SÉLECTION DU SITE

Le titulaire devra identifier, négocier et proposer le lieu d'accueil du congrès.

Le lieu devra impérativement :

- être situé dans Paris intra-muros ;
- bénéficier d'une image prestigieuse ;
- offrir un niveau de standing élevé ;
- être facilement accessible depuis les aéroports et gares parisiennes.

L'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild se réserve la validation finale du site.

6.1 Hébergement

Le titulaire est chargé d'identifier, de négocier, de sécuriser et de gérer l'offre d'hébergement proposée aux participants du congrès.

Il devra mettre en place un dispositif permettant aux congressistes de réserver leur hébergement dans les meilleures conditions tarifaires et logistiques possibles.

Le titulaire négociera des contingents de chambres auprès des établissements retenus et assurera la gestion opérationnelle de ces contingents jusqu'à la clôture du congrès.

Le titulaire privilégiera une solution permettant l'hébergement d'une part significative des congressistes dans un même établissement ou dans un nombre limité d'établissements situés à proximité immédiate du lieu du congrès.

La solution retenue devra permettre l'accueil d'un volume compris entre 500 et 800 participants.

La limitation des déplacements des congressistes constitue un objectif majeur du projet.

6.2 Congrès

Le lieu devra idéalement réunir :

- hébergement ;
- auditorium principal ;
- salles parallèles ;
- restauration ;
- espace exposition ;
- espaces VIP.

sur un site unique.

6.3 Capacités minimales

- auditorium ≥ 800 places ;
- salles de commission ;
- salle de speaker easy
- espace exposition ;
- espaces restauration ;
- espaces networking.

Les déplacements des congressistes devront être limités au strict minimum.

6.4 Positionnement attendu

L'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild souhaite un lieu emblématique, élégant et mémorable.

Le Palais des Congrès de Paris n'est pas considéré comme répondant aux attentes du projet.

ARTICLE 7 – GESTION SCIENTIFIQUE

Le titulaire assurera :

- création précoce d'un support (par ex clip vidéo) publicitaire pour entre annoncer entre 2026 et juin 2028 le lieu, la date et le contenu scientifique du congrès
- une interaction constante avec le Pr Dan Milea
- Affichage internet anticipé du programme scientifique et des orateurs
- une interface internet digitale ergonomique
- la gestion des abstracts fournis par les orateurs invités, ainsi que les abstracts scientifiques
- plateforme digitale de soumission des abstracts, avec affichage sur la plateforme des consignes élaborées par la commission dirigée par le Responsable Scientifique du Congrès (et/ou ses collaborateurs)
- organisation des évaluations externe des abstracts, en interaction avec le directeur de la commission des Abstracts et les différents membres de cette commission.
- Centralisation et organisation des abstracts retenus. Un document final regroupant les abstracts retenus sera transmis au journal « Neuro-Ophthalmology » en temps utile, pour affichage avant le congrès sur la plateforme du journal, qui est le partenaire officiel de EUNOS pour publication en ligne des Abstracts.
- gestion des intervenants ;
- gestion des invitations.
- Gestion des prix de la meilleure recherche présentée au congrès, en collaboration avec une commission scientifique dédiée et publication des résultats
- Envoi répété et régulier, par plusieurs canaux (emails, linked-in, etc.) des appels à participation ou soumission
- Aide à la communication avec d'autres sociétés scientifiques, qui pourraient avoir des plages dédiées lors du congrès, voire des jeunes internes participants sponsorisés (NANOS, ASNOS, NOSA, CNOF, SFO, etc.)

Il assurera également la coordination administrative nécessaire à l'obtention d'une labellisation au titre du Développement Professionnel Continu (DPC), en lien avec : **Rothschild Medical Academy** afin de permettre, lorsque cela est possible, la prise en charge des frais d'inscription par les organismes financeurs compétents.

ARTICLE 8 – SPONSORS ET EXPOSANTS

Le titulaire est responsable :

- de l'élaboration de la stratégie de sponsoring ;
- de la prospection ;
- de la négociation ;
- de la contractualisation ;
- du suivi opérationnel.

Le titulaire devra rechercher le niveau maximal de soutien financier compatible avec l'éthique et l'image de l'évènement.

L'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild disposera d'un droit de validation préalable des partenaires retenus.

Le titulaire travaillera en coordination avec :

- le Pr Dan Miléa ;
- Mme Sophie Boinet ;
- la Direction Générale ;

pour identifier les opportunités de partenariat.

ARTICLE 9 – COMMUNICATION ET RAYONNEMENT

Le titulaire devra mettre en œuvre une stratégie ambitieuse de communication permettant de promouvoir simultanément :

- EUNOS ;
- le congrès EUNOS 2028 ;
- l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild en tant qu'organisateur local ;
- l'excellence française en neuro-ophtalmologie.

Il veillera à assurer une visibilité équilibrée et cohérente des identités visuelles et institutionnelles d'EUNOS et de l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild sur l'ensemble des supports de communication.

Un objectif particulier est assigné à la valorisation :

- de l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild en tant qu'organisateur local ;
- d'EUNOS ;
- du partenariat entre EUNOS et l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild ;
- de l'expertise de l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild en neuro-ophtalmologie ;
- de son rayonnement académique ;
- de la recherche française.

ARTICLE 10 – ÉVÉNEMENTS SOCIAUX

10.1 Dîner VIP

Environ 100 personnes.

Objectif :

concevoir une expérience exceptionnelle reflétant l'excellence française et parisienne.

Le titulaire proposera :

- un lieu emblématique ;
- une animation originale ;
- une expérience culturelle haut de gamme.

10.2 Soirée de clôture

Environ 500-800 participants.

Le titulaire organisera :

- cocktail ou dîner ;
- animation ;
- soirée dansante.

L'objectif est de créer un moment fédérateur et mémorable pour l'ensemble des congressistes.

ARTICLE 11 – LIVRABLES ET REPORTING

Le titulaire produira notamment :

- planning général ;
- budget détaillé ;
- tableaux de bord ;
- comptes rendus ;
- reporting sponsors ;
- reporting inscriptions ;
- rapport final.

ARTICLE 12 – CLÔTURE DU CONGRÈS

Le titulaire remettra dans les trois mois suivant l'évènement :

- bilan scientifique ;
- bilan financier ;
- bilan sponsors ;
- bilan de fréquentation ;
- bilan qualité ;
- plan d'amélioration.

ANNEXE N°1 – OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

1. Principes généraux

Le titulaire s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des moyens humains, techniques, organisationnels et commerciaux nécessaires à l'atteinte des objectifs définis ci-après.

Ces objectifs constituent les cibles de référence du projet et feront l'objet d'un suivi régulier dans le cadre des comités de pilotage.

Le titulaire devra proposer sans délai toute mesure corrective permettant d'atteindre les objectifs fixés lorsque leur réalisation apparaît compromise.

2. Objectifs de fréquentation

Indicateur	Objectif
Nombre total de congressistes inscrits	500 minimum
Objectif cible	800 participants
Nombre de pays représentés	≥ 25
Taux de participation des intervenants invités	≥ 95 %
Taux de présence effectif des inscrits	≥ 85 %

3. Objectifs scientifiques

Indicateur	Objectif
Nombre d'abstracts reçus	≥ 200
Nombre de communications scientifiques	≥ 100
Nombre de conférenciers internationaux	≥ 40
Obtention de la labellisation DPC	Oui
Respect du calendrier scientifique	100 %

Le titulaire accompagnera l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild et Rothschild Medical Academy dans toutes les démarches administratives nécessaires à l'obtention de la labellisation DPC.

4. Objectifs financiers

4.1 Principe général

L'équilibre budgétaire constitue un objectif majeur du projet.

Le titulaire devra assurer un pilotage budgétaire permanent permettant d'anticiper toute dérive financière.

4.2 Objectifs

Indicateur	Objectif
Respect du budget validé	Oui
Équilibre financier du congrès	Oui
Production d'un reporting budgétaire Mensuel	
Mise à jour des prévisions financières À chaque COPIL	

Le titulaire devra alerter immédiatement l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild de tout risque susceptible d'affecter l'équilibre économique du congrès.

Il devra proposer un plan d'action correctif dans un délai maximal de quinze jours.

5. Objectifs de sponsoring et d'exposition

Le titulaire est responsable de la stratégie de prospection et de commercialisation des partenariats.

Indicateur	Objectif
Nombre de partenaires industriels	≥ 15

Indicateur	Objectif
Taux d'occupation de l'espace exposition	≥ 90 %
Taux de renouvellement des partenaires sollicités	≥ 75 %
Respect du calendrier de commercialisation	100 %
L'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild conserve un droit de validation préalable des partenaires retenus.	
La Direction Générale, le Pr Dan Miléa et Mme Sophie Boinet pourront contribuer à l'identification de partenaires stratégiques.	
Toutefois, la responsabilité de la prospection, de la négociation et de la contractualisation demeure à la charge du titulaire.	

6. Objectifs logistiques

Indicateur	Objectif
Disponibilité de l'ensemble des espaces prévus	100 %
Respect du planning opérationnel	100 %
Temps d'attente moyen aux inscriptions	< 10 minutes
Taux d'incidents majeurs	0
Le titulaire mettra en place un dispositif de gestion des risques et de continuité d'activité adapté à un congrès international de cette ampleur.	

7. Objectifs de satisfaction

Une enquête de satisfaction sera réalisée auprès des participants.

Indicateur	Objectif
Satisfaction globale congressistes	≥ 90 %
Satisfaction intervenants	≥ 90 %
Satisfaction exposants et sponsors	≥ 85 %
Recommandation de l'évènement	≥ 90 %

8. Objectifs de rayonnement et de valorisation institutionnelle

Le titulaire devra contribuer activement à la valorisation de l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild en tant qu'organisateur local de l'évènement.

Indicateur	Objectif
Présence de l'identité visuelle HFAR sur l'ensemble des supports	100 %
Valorisation des activités de neuro-ophtalmologie de l'HFAR	Oui
Valorisation de la recherche et de l'enseignement de l'HFAR	Oui
Valorisation des partenaires académiques français	Oui

9. Bilan final

Dans un délai maximal de trois mois après la clôture du congrès, le titulaire remettra un rapport final comprenant :

- bilan scientifique ;
- bilan financier détaillé ;
- bilan des partenariats ;
- bilan des inscriptions ;
- bilan de satisfaction ;
- analyse des écarts entre objectifs et réalisations ;
- recommandations pour les éditions futures.

Ce rapport fera l'objet d'une présentation devant le comité d'organisation.